



La marchabilité en Île-de-France

MÉTROPOLE DU GRAND PARIS



- Limite de la Métropole du Grand Paris (MGP)
- Route principale
- Limite des communes hors MGP
- Sous-préfectures

NB : l'échantillonnage des valeurs est différent entre celui utilisé pour la MGP et celui utilisé pour les préfectures.

Méthodologie

Qu'est-ce que la marchabilité ?

Les caractéristiques d'un espace influencent la pratique de la marche. On peut parler d'un potentiel piétonnier des tissus urbains ou encore de marchabilité.

Quels sont les objectifs de l'indice de marchabilité ?

La marchabilité est souvent appréciée par un indice, ou walkscore, qui en donne une représentation simplifiée sans prendre en compte tous les aspects sensibles et subjectifs.

Cet indice synthétique sur le potentiel piétonnier constitue un outil de diagnostic et d'observation utile à l'aménagement des territoires. Il peut notamment éclairer des politiques publiques en matière de santé et de mobilité.

Comment est calculé l'indice ?

L'indice proposé rassemble un grand nombre de critères et de variables quantitatives, disponibles sur l'ensemble du territoire de l'Île-de-France. Ils permettent de mesurer les informations ayant une influence sur la marche : la présence d'espaces verts, d'établissements scolaires, sportifs et culturels, administratifs, de santé, les commerces, les stations et gares de transport public ferré, le réseau routier hiérarchisé selon la largeur de l'emprise et les îlots de chaleur urbains.

S'appuyant sur le réseau pédestre et la matrice de temps piéton de L'Institut, il est calculé à partir d'une grille de carreaux de 200 m de côté couvrant tout le territoire régional. Deux notes ont été attribuées à chaque carreau. La première permet de mesurer le confort urbain en additionnant tous les équipements et services présents dans le carreau et pondérés (selon le nb de fois où on est amenés à se rendre dans l'équipement). La seconde note consiste à prendre en compte les notes des carreaux voisins afin d'ajouter la notion d'accessibilité et de temps de parcours à l'indice (rayon de 15 minutes à pied en tenant compte du relief).

